

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:364604-2017:TEXT:FR:HTML>

**France-Malakoff: Services d'architecture
2017/S 178-364604**

Avis de marché

Services

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom et adresses**

Société anonyme immobilière d'économie mixte du Fond des Groux
57205945900048
2 rue Jean Lurçat, CS 70006
Malakoff
92245
France
Téléphone: +33 146563100
Courriel: marches@oph-malakoff.fr
Fax: +33 146563101
Code NUTS: FR105

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.oph-malakoff.fr/>

I.2) **Procédure conjointe**

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:
<https://www.marches-publics.info>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://www.marches-publics.info>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Service commande publique
2 Jean Lurçat — CS 70006
Malakoff Cedex
92245
France

Téléphone: +33 146563100
Courriel: marches@oph-malakoff.fr
Code NUTS: FR105

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.marches-publics.info>

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: Autre

- I.5) **Activité principale**
Logement et équipements collectifs

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une tour sise au 74 rue Jules Guesde à Malakoff.

II.1.2) **Code CPV principal**

71200000

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Il s'agit d'une mission de base de type loi MOP, avec OPC en option.

Elle porte sur la réhabilitation d'une résidence de 57 logements (R + 15), répartis en 2 typologies (28 T2 et 29 T3), avec 2 niveaux de sous-sol accueillant les caves et le parking. Cette résidence à été construite en 1960.

L'opération vise à améliorer les performances thermiques et acoustiques, le confort dans les logements ainsi que le cadre de vie des locataires. Le programme des travaux prévoit une intervention sur l'enveloppe, les parties privatives, l'embellissement de parties communes, l'amélioration des systèmes (notamment le chauffage et la ventilation) et les aménagements extérieurs.

L'équipe de maîtrise d'œuvre doit être composée au moins:

- d'un architecte,
- d'un BET (les compétences techniques et acoustiques sont exigées),
- d'un paysagiste,
- d'un économiste.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

71200000

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FR105

II.2.4) **Description des prestations:**

Il s'agit d'une mission de base de type loi MOP, avec OPC en option.

Elle porte sur la réhabilitation d'une résidence de 57 logements (R + 15), répartis en 2 typologies (28 T2 et 29 T3), avec 2 niveaux de sous-sol accueillant les caves et le parking. Cette résidence à été construite en 1960.

L'opération vise à améliorer les performances thermiques et acoustiques, le confort dans les logements ainsi que le cadre de vie des locataires. Le programme des travaux prévoit une intervention sur l'enveloppe, les parties privatives, l'embellissement de parties communes, l'amélioration des systèmes (notamment le chauffage et la ventilation) et les aménagements extérieurs.

L'équipe de maîtrise d'œuvre doit être composée au moins:

- d'un architecte,
- d'un BET (les compétences techniques et acoustiques sont exigées),

- d'un paysagiste,
- d'un économiste.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre de candidats envisagé: 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

1. Qualité et adéquation par rapport à l'opération des 5 références présentées dans le cadre de présentation fourni dans le DCE;
2. Composition de l'équipe présentée dans la fiche de présentation fournie dans le DCE.

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

La mission complémentaire OPC est prévue en option.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection:

Fiche de présentation de l'équipe dûment complétée (utiliser le document figurant dans le DCE).

Cadre de présentation de 5 références du groupement dûment complété (utiliser le document figurant dans le DCE).

Pour le (ou les) architecte(s) du groupement, attestation(s) d'inscription à l'ordre des architectes ou pour les architectes étrangers, preuve d'une autorisation d'exercice dans leur pays d'origine.
Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

Au moins un des membres du groupement doit avoir la qualité d'architecte inscrit à l'ordre des architectes.

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

Début d'exécution du marché à compter de la date de notification du contrat. La durée du marché est une durée prévisionnelle. Prestations réglées par un prix global forfaitaire. Prix fermes. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Informations sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 16/10/2017

Heure locale: 10:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) **Informations complémentaires:**

Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur URL: <https://www.marches-publics.info>

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site URL: www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document unique de marché européen (DUME). La transmission des plis par voie papier est autorisée: poste avec AR, dépôt contre récépissé. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. À ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT + 01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré «hors délai» si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention «copie de sauvegarde», ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Numéro de la consultation: 2017-JULES GUESDE.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal de grande instance de Nanterre
179-191 avenue Joliot-Curie
Nanterre
92020
France
Téléphone: +33 899029703
Fax: +33 899186589

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

VI.4.3) **Introduction de recours**

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Tribunal de grande instance de Nanterre
179-191 avenue Joliot-Curie
Nanterre
92020
France
Téléphone: +33 899029703
Fax: +33 899186589

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

12/09/2017